



2ème BéniCup

Dimanche 15 Novembre 2020

Salle omnisports, Bulle

1 Généralité

Le concours a lieu le dimanche 15 novembre 2020 à la salle omnisports de Bulle. Celui-ci est organisé par la FSG Bulle.

Le programme sera envoyé 3 semaines avant le début du concours. De plus toutes les informations concernant le concours se trouveront sur le site internet de la FSG Bulle.
<http://www.fsg-bulle.ch/benicup.html>.

1.1 Participation

Le concours est ouvert à tous les gymnastes filles/garçons membres de la fédération suisse de gymnastique à partir de la catégorie C3.

1.2 Inscription

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet et doivent être transmises à l'adresse mail suivante : benicup@fsg-bulle.ch

Le délai d'inscription est le 30 septembre 2020.

Passé ce délai plus aucune inscription ne sera acceptée.

Responsable du concours : Damien Vionnet, d.vionnet@gmail.com

Les mutations doivent être annoncées le plus vite possible au responsable de concours (Damien Vionnet, d.vionnet@gmail.com)

Pour des raisons d'organisation ou sanitaires la FSG Bulle se donne le droit de limiter les inscriptions.

1.3 Finance

La finance d'inscription est de 20.- par gymnastes, celle-ci est à verser sur le compte suivant :

Fédération Suisse de Gymnastique
Société de Bulle
1630 Bulle
CH31 0076 8250 1110 5320 7

**Attention !!! Le délai de paiement pour la finance d'inscription est le 15 octobre 2020.
Passé ce délai la société ne pourra prendre part à la compétition**



1.4 Assurance

La FSG Bulle décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque participant doit être assuré de manière individuelle.

1.5 COVID – 19

Au vu de la situation sanitaire la compétition peut être en tout temps annulée. Si tel devait être le cas, l'entier de la finance d'inscription serait remboursé.

De plus le comité d'organisation mettra tout en place pour privilégier la santé des gymnastes, coachs, juges et spectateurs.

2 Jugement

Chaque société participante doit fournir le nombre de juges suivant :

Gymnastes C3 et C4 uniquement

1 à 10 gymnastes	1 juge B1 ou B2
11 à 20 gymnastes	2 juges B1 ou B2
20 à 30 gymnastes	3 juges B1 ou B2
Dès 30 gymnastes	4 juges B1 ou B2

Gymnastes C3 à C7

1 à 10 gymnastes	1 juge B2
11 à 20 gymnastes	2 juges B2
20 à 30 gymnastes	3 juges B2
Dès 30 gymnastes	4 juges B2

3 Offre de concours

Le concours est ouvert aux gymnastes agrès individuels membres de la fédération suisse de gymnastique suivant :

Filles :	C3, C4, C5, C6, C7, Dames
Garçons :	C3, C4, C5, C6, C7, Hommes

Les prescriptions de la Fédération Suisse de gymnastique, « **Programme de compétition GAI** » dernière édition, font foi. Dès la catégorie C5, les tables de classification dernière édition font foi.

Un gymnaste ayant participé à un concours artistique durant l'année ne peut pas prendre part à la compétition.



4 Résultats

Les 3 premiers gymnastes de chaque catégorie reçoivent une médaille.

Les gymnastes classés dans les 33% reçoivent une distinction.

Chaque gymnaste reçoit un prix souvenir.